



Conseil économique  
et social



Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

FEB 28 1984

E/ICEF/1984/1/Rev.1  
14 février 1984  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Session de 1984

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

de la session du Conseil d'administration qui se tiendra à Rome (Italie)  
du 24 avril au 4 mai 1984

Résumé

Le présent document comprend l'ordre du jour provisoire annoté de la session ordinaire de 1984 du Conseil d'administration et, en annexe, a) des suggestions concernant le calendrier et la conduite des travaux de la session; b) l'ordre du jour provisoire de la session du Comité du programme, et c) l'ordre du jour provisoire de la session du Comité de l'administration et des finances.

Note : La session ordinaire de 1984 du Conseil d'administration se tiendra, sur l'invitation du Gouvernement italien, à l'Auditorium della Tecnica à l'Eur, à Rome, du 24 avril au 4 mai. Les délégués et participants voudront bien noter que, le lundi 23 avril et le mardi 1er mai étant des jours fériés, il n'y aura pas de réunion ces jours-là.

## 1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé que les observations générales sur les principaux documents directifs, rapports et plans soient présentées au cours du débat général, auquel l'essentiel des trois premiers jours de la session devrait être consacré (les suggestions concernant le calendrier et la conduite des travaux figurent dans l'annexe I). Les discussions de caractère plus technique sur les grandes questions pourront avoir lieu dans le cadre d'autres points de l'ordre du jour et des sessions du Comité du programme et du Comité de l'administration et des finances, qui se réuniront chacun en tant que Comité plénier. On prévoit que les sessions des deux Comités du Conseil, qui se réuniront l'un après l'autre, commenceront le 26 avril et se poursuivront jusqu'au 2 mai.

Les principaux documents directifs qui seront soumis au Conseil sont les suivants : Développement du jeune enfant (E/ICEF/1984/L.1) et Contrôle et évaluation (E/ICEF/1984/L.3 et add. 1 et 2).

Il est proposé que ces thèmes soient examinés par le Comité du programme, qui pourrait décider de se réunir en séance publique pour l'examen des points correspondants de son ordre du jour.

Le plan à moyen terme pourra être examiné dans le cadre du débat général, le Comité du programme étant chargé de l'examen des objectifs des programmes au titre du plan et des projets de recommandation y relatifs et le Comité de l'administration et des finances de l'examen du plan financier et des projets de recommandation y relatifs.

## 2. Débat général

Des déclarations liminaires seront faites par le Président du Conseil d'administration et le Directeur général. Le Conseil sera saisi, entre autres, des documents a) à d) ci-après, étayés par les documents e) à g), qui serviront de base aux débats.

- a) Rapport du Directeur général (E/ICEF/1984/2);
- b) Plan à moyen terme (E/ICEF/1984/3);
- c) Rapports sur l'évolution des programmes régionaux (E/ICEF/1984/5 à 10);

d) Activités entreprises par le FISE en Afrique (E/ICEF/1984/L.2). On compte que le débat général sera axé essentiellement sur les mesures à prendre pour opérer une véritable révolution dans les méthodes employées en vue d'assurer la survie et le développement des enfants (voir le rapport intitulé La situation des enfants dans le monde, 1984, qui a été publié en décembre 1983) et sur les activités du FISE en Afrique. Les questions techniques concernant l'utilisation des ressources financières disponibles et les opérations d'approvisionnement seront examinées en détail par le Comité compétent.



- e) Rapport financier pour l'exercice 1983 (E/ICEF/1984/AB/L.4);
- f) Opérations d'approvisionnement (E/ICEF/1984/4); et
- g) Opérations d'urgence en 1983 (E/ICEF/1984/11);



On prévoit qu'il sera également question du rapport intitulé La situation des enfants dans le monde, 1984 qui a été publié en décembre 1983.

3. Déclaration du Président du Comité du programme  
(pour approbation des recommandations du Comité)

Le Président soumettra au Conseil, pour approbation, les recommandations du Comité du programme. Le Conseil devra prendre une décision sur les points suivants : a) la coopération du programme; b) l'examen des orientations en matière de suivi et d'évaluation, et en ce qui concerne le développement du tout jeune enfant, et c) les objectifs des programmes tels qu'ils sont formulés dans le plan à moyen terme. L'ordre du jour provisoire du Comité du programme figure dans l'annexe II.

4. Déclaration du Président du Comité de l'administration et des finances  
(pour approbation des recommandations du Comité)

Le Président soumettra au Conseil, pour approbation, les recommandations du Comité de l'administration et des finances. Le Conseil devra prendre une décision sur les points suivants : a) les rapports financiers; b) le plan financier pour 1983-1987 tel qu'il est formulé dans le plan à moyen terme; c) une présentation révisée du projet de budget biennal; d) les locaux du FISE, au siège et dans les bureaux extérieurs; et e) les questions relatives à l'Opération cartes de vœux. L'ordre du jour provisoire du Comité de l'administration et des finances figure dans l'annexe III.

5. Questions diverses

a) Préparation de la session de 1985

Lors de l'examen de cette question, les membres du Conseil auront la possibilité de formuler des suggestions sur les questions de fond à examiner à la session de 1985 et aux sessions suivantes, et sur la conduite des travaux de la session de 1985.

b) Autres questions

Lors de l'examen de cette question, le Conseil pourra approuver toutes conclusions et décisions résultant de ses délibérations sur les points précédents de l'ordre du jour.

c) Examen de la documentation

Conformément à la résolution 38/32 E de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration examine la question du contrôle et de la limitation de la documentation relative à ses travaux.

6. Observations finales

Des observations finales seront présentées par le Directeur général et le Président du Conseil d'administration.



Annexe I

Sessions du Conseil d'administration et des Comités, 24 avril-4 mai 1984

Suggestions concernant le calendrier et la conduite des travaux a/

Lundi 23 avril	Mardi 24 avril	Mercredi 25 avril	Jeudi 26 avril	Vendredi 27 avril	Samedi 28 avril
AUCUNE SEANCE PREVUE JOUR FERIE - LUNDI DE PAQUES	Cérémonie d'ouverture  <u>Point 1</u> Adoption de l'ordre du jour  <u>Point 2</u> Débat général	<u>Point 2</u> Débat général (suite)	<u>Point 2</u> Débat général (suite)  Comité du programme	Comité du programme b/	Comité du programme (suite)
Lundi 30 avril	Mardi 1er mai	Mercredi 2 mai	Jeudi 3 mai	Vendredi 4 mai	
Comité du programme (suite)	AUCUNE SEANCE PREVUE JOUR FERIE - FETE DU TRAVAIL	Comité de l'administration et des finances b/ (suite)	<u>Point 3</u> Rapport du Président du Comité du programme  <u>Point 4</u> Rapport du Président du Comité de l'administration et des finances	<u>Point 5</u> Questions diverses  <u>Point 6</u> Observations finales du Directeur général et du Président du Conseil d'administration	

a/ Le présent projet concernant le calendrier et la conduite des travaux pourra être modifié selon les besoins.

b/ Une longue séance d'après-midi ou une séance du soir sera tenue le cas échéant. Les représentants sont priés de ne pas prendre d'engagement ce jour-là.



Annexe II

Ordre du jour provisoire de la session du Comité du programme  
qui se tiendra au siège de l'Auditorium della Tecnica à l'EUR,  
à Rome (Italie), du 26 au 30 avril 1984

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Propositions relatives à la coopération du FISE et aux examens des programmes

(Pour examen dans le cadre des recommandations à présenter au Conseil pour approbation)

Les directeurs régionaux présenteront des exposés sur des questions concernant les programmes avant que le Comité n'examine les différentes propositions, en suivant l'ordre ci-après :

- a) Amériques
- b) Afrique
  - i) Afrique de l'Est
  - ii) Afrique de l'Ouest et du Centre
- c) Asie
  - i) Asie occidentale et Pakistan
  - ii) Asie centrale du Sud
- d) Méditerranée orientale et Afrique du Nord
- e) Projets interrégionaux et autres

Les recommandations concernant les différents pays sont publiées dans les documents portant la cote E/ICEF/1984/P/L. Le document récapitulatif des engagements proposés au titre des programmes en 1984 et des "décisions de noter" porte la cote E/ICEF/1984/P/L.1.

3. Examen de questions de politique générale

(Pour examen dans le cadre des recommandations à présenter au Conseil pour approbation)

Les principaux documents relatifs à cette question sont les documents directs demandés lors de la session de 1983 du Conseil sur le contrôle et l'évaluation (E/ICEF/1984/L.3 et Add.1 et 2) et le développement du tout jeune enfant (E/ICEF/1984/L.1).



4. Objectifs des programmes

(Pour examen dans le cadre des recommandations à présenter au Conseil pour approbation)

Le plan à moyen terme (E/ICEF/1984/3) contient une description des objectifs des programmes du FISE ainsi qu'un projet de recommandation qui sera soumis au Comité pour examen.

5. Questions diverses

Annexe III

Ordre du jour provisoire de la session du Comité de l'administration et des finances qui se tiendra à l'Auditorium della Tecnica à l'EUR, à Rome (Italie) du 30 avril au 2 mai 1984

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Rapports financiers du FISE

(Pour examen et décision de noter)

Ces rapports comprennent :

a) Les observations et recommandations du Comité des commissaires aux comptes et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, ainsi que les observations du Directeur général (E/ICEF/1984/AB/L.3) ;

b) Le rapport financier pour 1983 (E/ICEF/1984/AB/L.4).

3. Plan financier pour 1983-1987

(Pour examen dans le cadre des recommandations à présenter au Conseil pour approbation)

Le plan à moyen terme (E/ICEF/1984/3) comprend un plan financier pour 1983-1987 dans lequel figure un projet de recommandation qui sera soumis au Comité pour examen.

4. Nouvelle présentation du budget

(Pour examen dans le cadre des recommandations à présenter au Conseil pour approbation)

Comme il y a été autorisé par le Conseil d'administration en 1983, le Directeur général présente une proposition visant à modifier la présentation des projets de budget biennaux (E/ICEF/1984/AB/L.1). La proposition a été présentée au Comité consultatif, dont les observations sont reproduites dans le document E/ICEF/1984/AB/L.2.

5. Locaux du FISE : siège et bureaux extérieurs

On trouvera les observations et recommandations du Directeur général concernant les locaux du FISE au siège et dans les bureaux extérieurs dans le document E/ICEF/1984/L.4.



/...



6. Rapports financiers de l'Opération cartes de voeux

(Pour examen et décision de noter)



Les observations et recommandations du Comité des commissaires aux comptes et du Comité consultatif, ainsi que les observations du Directeur général sur le rapport financier de l'Opération cartes de voeux pour la campagne 1981-1982 figurent dans le document publié sous la cote E/ICEF/1984/AB/L.3; parmi les autres documents principaux concernant cette question, on peut citer les suivants :

a) Rapport financier de l'Opération cartes de voeux pour la campagne 1982-1983 (E/ICEF/1984/AB/L.5);

b) Rapport provisoire sur la campagne 1983-1984 (E/ICEF/1984/AB/L.7).

7. Plan de travail de l'Opération cartes de voeux pour 1984

(Pour examen dans le cadre des recommandations à présenter au Conseil pour approbation)

On trouvera le plan de travail de l'Opération cartes de voeux pour 1984 dans le document E/ICEF/1984/AB/L.6, dans lequel figure un projet de recommandation qui sera soumis au Comité pour examen.

8. Questions diverses

-----